

DOSSIER DE PRESSE

KAR'@ NUIT'

VOYAGEZ
en toute sérénité



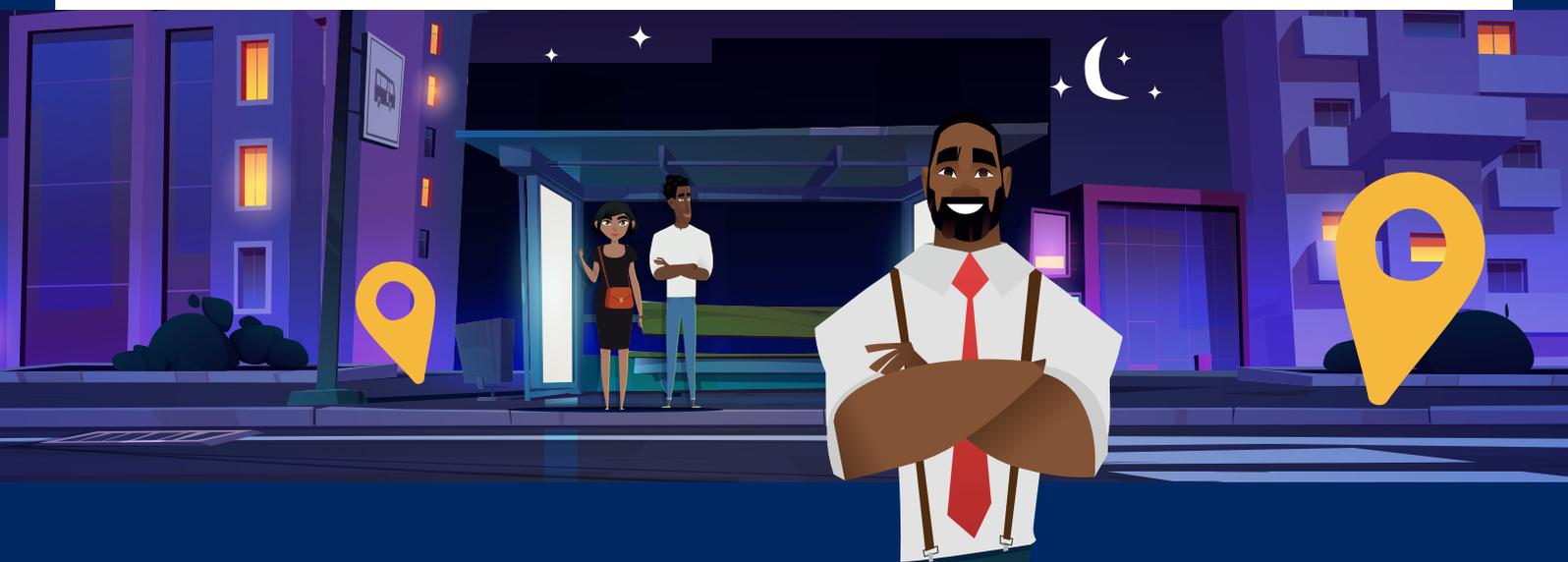
LE TRANSPORT
À LA DEMANDE
DE NUIT

La genèse du projet

Kar'La Nuit' est conçu pour répondre à une forte demande des acteurs économiques (Union des Métiers et des Industries Hôtellerie La Réunion, Union des Hôteliers de La Réunion, Restoacteurs, Cree Formation) sur la zone balnéaire.

Ces professionnels souhaitent en effet que leurs salariés puissent bénéficier d'une offre de transport en commun étendue au-delà des heures du réseau urbain classique Kar'Ouest.

Les restaurateurs et hôteliers mais également les organismes de formation soulignaient en effet les difficultés éprouvées par les entreprises pour recruter, pointant notamment le manque de transports en commun au-delà de 20h.



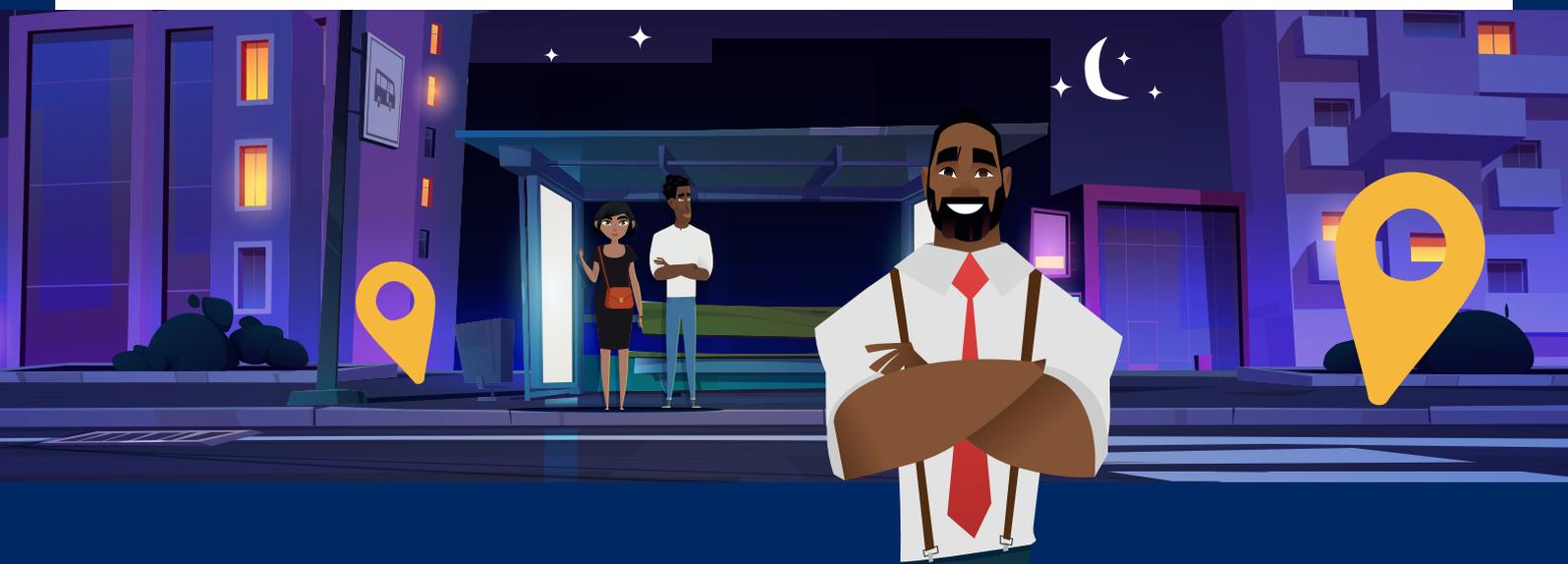
Le Transport à la Demande « Kar'La Nuit' »

Le Territoire de l'Ouest et la Semto se sont engagés à offrir aux salariés du secteur de l'hôtellerie-restauration travaillant de nuit un service de transport en commun adapté à leurs plannings.

Ainsi, le transport à la demande s'est rapidement imposé comme le modèle répondant le mieux à ces besoins en déplacement. C'est dans ce contexte que le service « Kar'La Nuit' » est créé.

Ce transport à la demande est une expérimentation de six mois sur la commune de Saint-Paul. Deux véhicules de neuf places vont sillonner les hauts de la ville pour acheminer les usagers vers la zone balnéaire.

Au-delà des professionnels du secteur de la restauration et de l'hôtellerie, c'est l'ensemble des voyageurs désirant se rendre sur la station balnéaire qui vont avoir accès à ce transport à la demande. Un service accessible sur réservation 7 jours sur 7, de 20h à 3h du matin.



Mode d'emploi et tarifs

Pour accéder au service Kar'La Nuit', trois méthodes sont possibles :

- Full smartphone : En téléchargeant les deux applis (réservation et paiement)
- Via le site internet www.karouest.re
- En agence Kar'Ouest

L'utilisateur doit créer son profil afin d'avoir accès au logiciel de réservation. Les mineurs peuvent également emprunter Kar'La Nuit' sous condition d'être accompagné d'un voyageur majeur. Les réservations peuvent s'effectuer entre 10 jours et 2 heures avant l'heure de prise en charge.

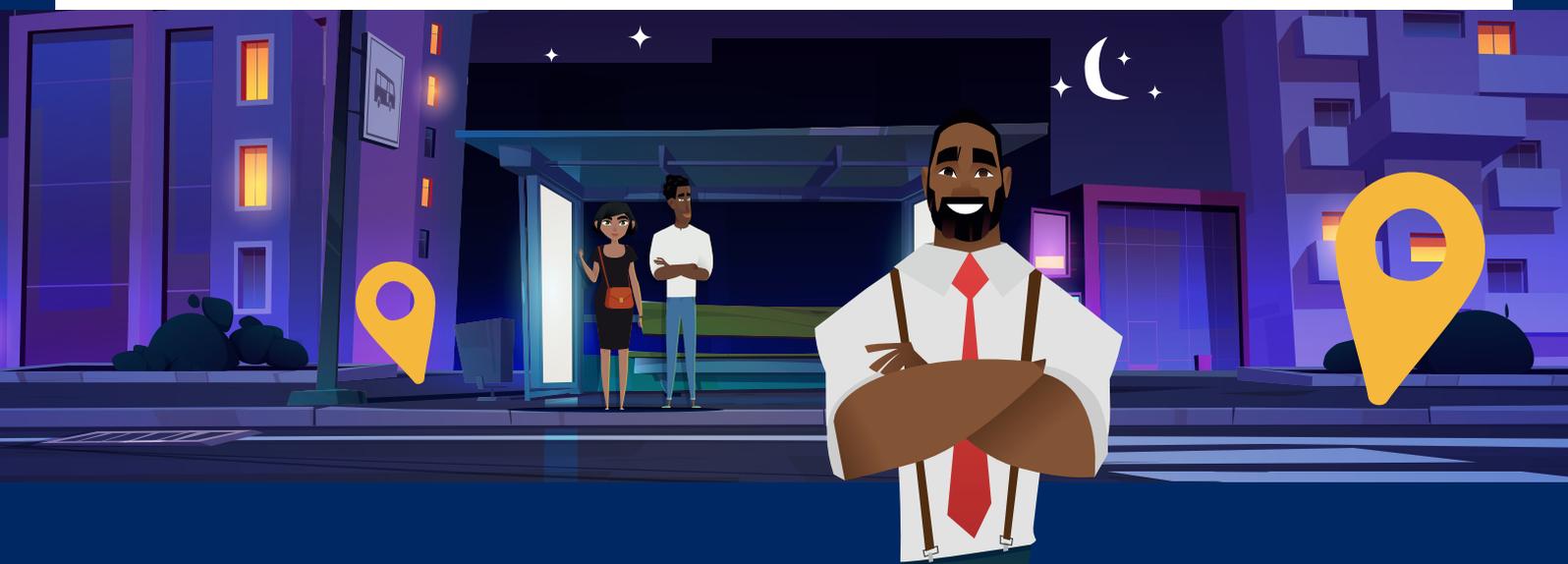
Pour un voyage serein, un accompagnateur sera présent aux côtés des usagers de 23h30 à 3h du matin.

Les tarifs sont les suivants :

- 5 euros le trajet
- 20 euros l'abonnement mensuel pour les usagers Kar'Ouest
- 40 euros l'abonnement mensuel

L'ensemble des titres de transports est dématérialisé.

La prise en charge se fait à l'un des 476 arrêts identifiés Kar'La Nuit'. La liste complète des arrêts est disponible sur le site www.karouest.re



Le retour d'expérience

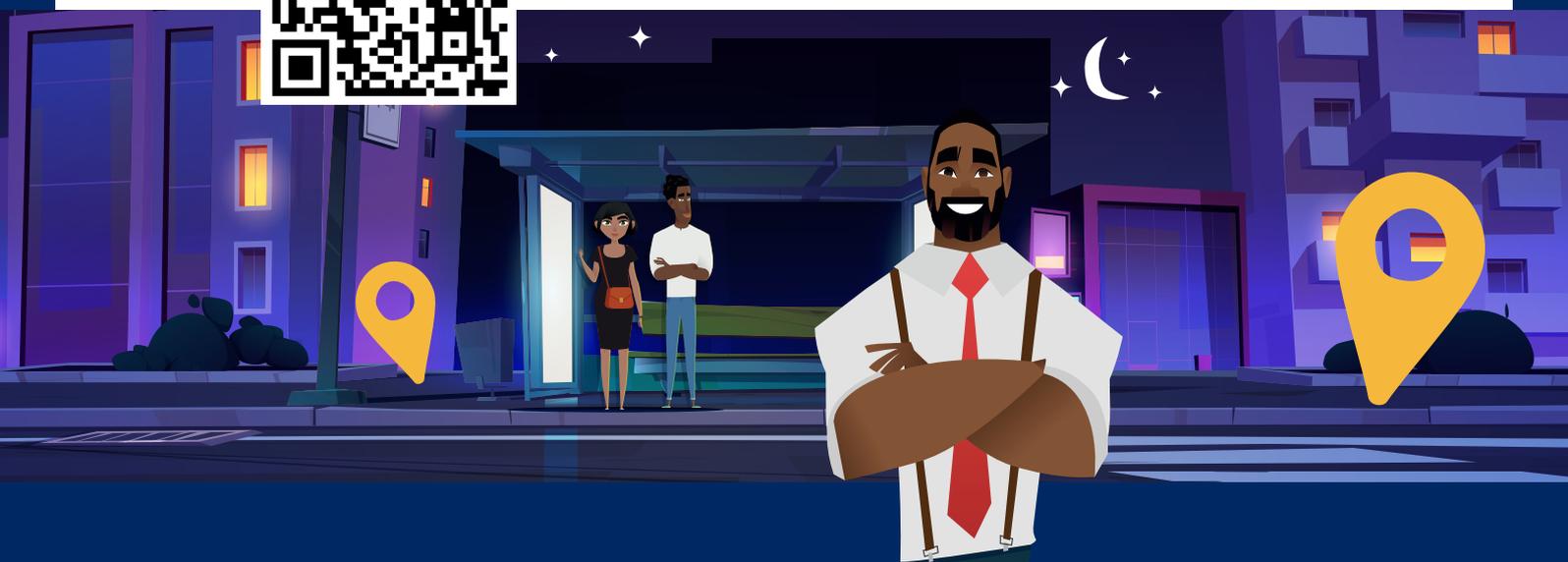
La satisfaction des administrés étant au cœur de nos priorités, Le Territoire de l'Ouest et la Semto souhaitent associer les usagers à la structuration de Kar'La Nuit. En effet, l'expérience-client est aujourd'hui indissociable de la performance d'un service.

Aussi, des QR seront positionnés dans les véhicules, les usagers pourront flasher celui-ci, puis remonter leur expérience via une enquête de satisfaction accessible sur le site internet www.karouest.re.

Le caractère participatif de l'expérimentation Kar'La Nuit' est pour la collectivité et son opérateur un gage de valorisation de la parole de l'administré.

La Semto a également désigné une référente au transport de nuit. Sa mission sera de suivre, d'analyser et de garantir le bon suivi de ce service.

Ainsi, nous espérons être à même d'apporter les réponses et les solutions les plus justes aux voyageurs. A la fin de l'expérimentation (dans 6 mois), un bilan sera dressé par nos équipes pour mesurer l'efficacité de Kar'La Nuit' et l'adapter en fonction des remontées du terrain.



KAR'@ NUIT'

VOYAGEZ
en toute sérénité



Merci pour votre présence
et votre attention

LE **TRANSPORT**
À LA **DEMANDE**
DE **NUIT**

DISPONIBLE SUR RÉSERVATION

7j / 7 de **20h** à **3h**

+ D'INFOS ↘

